

ANNEXE 2 : DISPOSITIONS PÉNALES D'APPLICATION DIFFÉRÉE renforçant l'efficacité et le sens de la peine

*de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
soit parce que report de la loi, soit en raison d'un décret ou arrêté d'application*

Article	Objet succinct de l'article	Application différée prévue par la loi	Application différée du fait de mesures d'application
71	Expérimentation TIG dans les entreprises privées d'économie solidaire		Décret en Conseil d'Etat
71	Possibilité de TIG en Nouvelle Calédonie auprès des institutions de droit coutumier		Décret
71 73 74 80 81 82	<i>Nouvelle échelle des peines :</i> Création DDSE, suppression contrainte pénale, remplacement SME et sursis-TIG par sursis probatoire, peine unique de stage	BLOC REFONTE DROIT DES PEINES 25 mars 2020 (Maintien du régime d'exécution des contraintes pénales déjà prononcées, sous réserve d'une possibilité de «révocation» par le JAP)	Décret CE et décret simple
	<i>Meilleure connaissance du prévenu :</i> Extension des enquêtes de personnalité et compétence SPIP dans ces enquêtes présentencielles, Dispositions sur l'ajournement de peine,		
	<i>Règles relatives au prononcé et à l'exécution des peines :</i> Interdiction des peines d'emprisonnement ferme de moins d'un mois Mandat de dépôt à effet différé, Application du 723-15 aux peines maximales d'1 an (et non plus de deux ans) Extension des possibilités de conversion de peine		
73	Expérimentation du dossier unique de personnalité		A compter de l'entrée en vigueur qui sera fixée par le décret en Conseil d'Etat pris après avis CNIL

83	Extension de de la libération sous contrainte	1er juin 2019	Décret simple
84	Agrément des structures de placement à l'extérieur		Décret CE
85	Effacement anticipé FNAEG pour personnes condamnées		Décret CE
85	Suppression des seuls CRP en lien avec la condamnation en cas de refus de prélèvement FNAEG	1er juin 2019	
85	Modalités de fonctionnement de la commission d'application des peines dématérialisée		Décret simple
	Octroi des permissions de sortie par chef d'établissement pénitentiaire à la suite d'une première PS par le JAP		
93	Habilitation pour créer le code de justice pénale des mineurs	Ordonnance devant être prise dans les 6 mois	Ordonnance
94	Transposition de la directive « mineur » (notamment avocat obligatoire en audition libre, et accompagnement du mineur par un adulte approprié ou un administrateur <i>ad hoc</i> en cas de carence des parents)	1 ^{er} juin 2019	Décret simple
94	Expérimentation de la mesure éducative d'accueil de jour		Arrêté (le 31 août 2019 au plus tard)